

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : Jacques GARELLO

Commission Paritaire : 0118 K 87909 - ISSN : 1951-4727
Dépot légal : à parution

N°1208 du 16 septembre 2014 | www.libres.org

Hebdomadaire 1,50€

1981-2014 | 33ème année de parution



SOMMAIRE DU N°1208

EDITORIAL : Libéral, social et gaulliste
pp.1-2

CONJONCTURE : Déficit budgétaire : triple reniement pp. 3-4

ACTUALITES : La surprenante coalition contre l'Etat Islamique p. 4 - Les provocations du Medefp. 5 - Un vote sans surprise p. 5

MADE OUT OF FRANCE : pp. 6-7

LU POUR VOUS : p. 8

Libéral, social et gaulliste

« Je suis libéral, social et gaulliste ». Ce n'est pas moi qui l'ai dit, mais Alain Juppé : c'est le titre d'une interview donnée à Valeurs Actuelles le 11 septembre.

Je poursuis ma campagne contre la classe politique qui refuse de se donner un programme cohérent, et qui devrait adopter un programme libéral, et la profession de foi d'Alain Juppé mérite d'être épinglée. Je ne veux pas me mêler des affaires de l'UMP, ni même de la droite, et je ne voudrais pas que mes amis lecteurs prennent mes remarques pour un soutien à Nicolas Sarkozy, ou à tout autre. Ce qui m'intéresse c'est de persuader les candidats avérés ou futurs, à n'importe quelle élection, qu'ils ont un devoir d'engagement doctrinal vis-

à-vis de nous, électeurs. C'est aussi de persuader les électeurs qu'ils ont le droit de connaître des programmes et d'exiger qu'ils soient cohérents. J'ai repris la semaine dernière l'injonction donnée aux hommes politiques par Jacques Rueff : « *Soyez libéraux, soyez socialistes, mais dites la vérité !* ».

Or, la vérité, l'histoire et la philosophie politique interdisent de se dire à la fois libéral, social et gaulliste. Libéral ? Alain Juppé est du genre croyant plutôt que pratiquant. « *Je ne sais pas si je suis un peu, beaucoup, ou passionnément libéral, mais je n'aime pas les excès* ». « *Je crois à la force de la liberté [...] c'est la libre entreprise qui crée les richesses et l'emploi* ». >>

BULLETIN D'ABONNEMENT

- s'abonne à la formule électronique (format PDF) pour 40 numéros (40 €)
 envoie une liste de courriels pour un service gratuit de 4 numéros dans le cadre de la formule électronique.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de l'ALEPS et de nous les faire parvenir à l'adresse suivante :

ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4

M Mme Mlle NOM..... Prénom.....

Adresse

Code postal Ville..... Courriel

aleps

ASSOCIATION POUR LA LIBERTÉ ECONOMIQUE ET LE PROGRES SOCIAL

ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4 - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org

Enfin : « *Je me définis certes comme libéral, mais aussi social et gaulliste* ». Social, « *parce que je ne veux pas liquider le modèle social français* ». Or, comme l'avait démontré de façon limpide Alain Mathieu, à l'époque président de Contribuables Associés, c'est ce modèle qui est la cause de tous nos maux, tant économiques que sociaux ou politiques. C'est un modèle confiscatore, avec 57 % du PIB en dépenses publiques, non seulement pour couvrir les coûts de services publics pléthoriques, mais surtout pour se livrer à une redistribution tout à fait arbitraire des revenus, des patrimoines. C'est un modèle injuste parce qu'il pénalise ceux qui entreprennent, travaillent et épargnent et qu'il crée des millions d'assistés, de rentiers de l'Etat. Du coup c'est un modèle antiéconomique parce que les ponctions fiscales, vu leur importance et leur progressivité, diminuent et la productivité et l'innovation.

**« Libéral croyant ou libéral
pratiquant ? »**

Quant au gaullisme, il est dans la bouche d'Alain Juppé l'équivalent de l'étatisme « *La nation s'incarne dans un Etat qui doit être efficace sur toutes les questions régaliennes : sécurité, justice, politique d'immigration, lutte déterminée comme le djihadisme* ». Peu de libéraux admettront l'idée de l'Etat nation. Il est vrai que la référence aux questions régaliennes est plus rassurante, même si l'allusion à l'immigration et au djihadisme est de pure circonstance.

Quand il en vient aux réformes urgentes, Alain Juppé après avoir rappelé avec générosité les grands progrès réalisés depuis quelques années (notamment il salue les réformes de l'université et considère les lois Taubira comme « un acquis »), précise : « *je ne crois pas aux ruptures brutales* ». Le peu qu'il en dit sur le plan économique consiste à inverser la courbe du chômage et le « *retour à un niveau de croissance suffisant* ». Comment ? Quel niveau ? Suffisant pour quoi ?

Je ne veux pas tirer sur le pianiste. Ce que je relève dans les propos d'Alain Juppé peut s'entendre et se lire dans les discours et les écrits de très nombreuses personnalités, de la majorité comme de l'opposition et de très nombreux candidats.

Il est vrai que l'on pourrait avoir des surprises avec l'un de ces leaders, soudainement touché par la grâce doctrinale, peut-être même par le libéralisme. Mais nul doute qu'une forte poussée de l'opinion publique pour un vrai changement sera nécessaire pour décider ces partis et ces leaders à se situer enfin au cœur du problème. C'est le système économique, social et politique de la France qui est en échec et c'est bien une rupture qui est nécessaire, sous peine de revoir une crise profonde dans les prochains mois. Vous savez que je n'aime pas le mot rupture parce qu'il implique une cassure, peut-être un affrontement ou une révolution et je lui préfère le mot « libération » plus conforme à la réalité. C'est cette libération qui a permis à de nombreux pays de sortir de la crise et de retrouver la prospérité, la paix sociale. « *Pourquoi pas nous ?* » s'interroge à juste titre Xavier Fontanet.

**« C'est le système économique,
social et politique
français qui est en cause »**

On ne peut en tous cas délivrer un brevet de libéralisme à quiconque ne voudrait pas démanteler le système social français et chercherait la solution du côté de l'Etat.

Jacques Garello

DEFICIT BUDGETAIRE : TRIPLE RENIEMENT !

C'est un troisième reniement auquel le gouvernement français vient de se livrer mercredi dernier, à l'occasion du Conseil des Ministres. C'est en effet la troisième fois que la promesse formelle de revenir à un déficit public de 3% du PIB n'a pas été tenue et que la France demande un nouveau délai de grâce de deux ans. Encore une minute, monsieur le bourreau ! Mais il n'est pas sûr, contrairement au triple reniement de Saint Pierre, que le chant du coq suffise à ramener le gouvernement dans le droit chemin. « C'est la faute » à la faiblesse de la croissance et de l'inflation, nous a expliqué le Ministre des Finances. La réalité est radicalement différente : « c'est la faute » au refus des vraies réformes.

La règle de 3% du PIB

L'engagement de réduire les déficits publics à 3% du PIB remonte à la création de l'euro : c'était l'une des cinq conditions pour entrer dans l'euro au 1er janvier 1999, elle figurait dans les traités européens signés par tous les pays membres. C'est d'ailleurs toujours l'une des conditions posées à tout futur membre : on lui imposera une discipline que bien des membres actuels ne respectent pas - la classe politique est coutumière du fait.

C'est qu'entre 1999 et aujourd'hui, il y a eu la crise des surprimes de 2008. Le gouvernement français, comme d'autres, a ressorti la vieille lune keynésienne : augmenter les dépenses publiques et le déficit budgétaire, pour « relancer la demande ». Depuis, la crise a persisté chez les adeptes de la politique keynésienne qui, de plus, a provoqué en 2009/2010 la crise des dettes souveraines en Europe. Les gouvernements ont alors fait amende honorable, France en tête, et on a promis de revenir à la sagesse et aux fameux 3% .

Mais pourquoi 3% du PIB ? Ce chiffre est abstrait et arbitraire. La comparaison entre déficit public et PIB est en effet douteuse. Le PIB n'appartient pas à l'Etat, qui pourrait en disposer à sa guise, il appartient à ceux qui produisent ; donc une comparaison plus pertinente devrait être faite avec le montant des prélèvements obligatoires en général ou des seules recettes fiscales (puisqu'il s'agit avant tout du déficit budgétaire). On verrait alors que le déficit annoncé de 4,4% cette année représente un peu moins du tiers des recettes fiscales de l'Etat (et 10% de l'ensemble des prélèvements obligatoires). C'est beaucoup plus parlant et donc quand l'Etat dépense 400, il en finance 300 par nos impôts et 100 à crédit, c'est-à-dire par les impôts de nos enfants.

Une règle arbitraire

Le coté arbitraire des 3% vient du fait qu'en réalité, le seul déficit acceptable est égal à 0 ; c'est d'ailleurs la situation que Madame Merkel vient d'annoncer pour l'Allemagne : l'équilibre budgétaire. Si l'Allemagne y arrive, pourquoi pas nous ? Qui dit déficit dit emprunt : il faut bien trouver l'argent quelque part. Certains prestidigitateurs proposent plutôt un financement monétaire : faire tourner la planche à billets. On a connu ça : cela se paie en inflation, bulles spéculatives et autres catastrophes. Donc qui dit déficit dit normalement emprunt, que rembourseront les générations suivantes. Est-ce moral ? Evidemment pas pour les dépenses de fonctionnement de l'Etat ou pour les dépenses de sécurité sociale : de quel droit faisons-nous financer nos dépenses maladie ou nos fonctionnaires par nos petits-enfants ? Certains pensent que ce serait plus légitime pour des dépenses d'investissements, qui bénéficieraient aussi aux générations suivantes. C'est discutable, mais de toutes façons ce n'est pas le cas aujourd'hui : le déficit couvre essentiellement des dépenses de fonctionnement et pas d'investissement.

De 3 à 0 : la règle d'or

En outre, nous avons, comme les autres, accepté la règle d'or, qui figure dans une loi organique (qui s'impose donc aux lois ordinaires) limitant d'ici quelques années les déficits publics des pays européens à 0 (en réalité à 0,5%). Donc l'objectif à terme ne devrait pas être 3%, mais l'équilibre budgétaire. C'est la seule façon pour que la dette publique cesse de s'accroître et diminue.

Nous en sommes loin. Selon les chiffres officiels annoncés le 10 septembre, le déficit serait en 2014 de 4,4% (plus...que le déficit de 2013 et beaucoup plus que celui annoncé l'an dernier pour 2014). Et l'an prochain, le gouvernement prévoit 4,3%... Mais qu'on se rassure : les 3% seront atteints en 2017. C'est promis !

Moins d'inflation, moins de croissance !

Pourquoi ce dérapage ? Le Ministre du Budget l'a expliqué : « moins de croissance et moins d'inflation conduisent à plus de déficit ».

Il est vrai qu'il y a moins d'inflation que prévu. Bonne chose théoriquement pour les ménages (dont le pouvoir d'achat s'accroît) et pour les entreprises (mieux informées sur leurs perspectives). Mais catastrophe pour Bercy : une « bonne » inflation gonfle les revenus nominaux, donc la base fiscale, ce qui accroît les impôts.

Déficit budgétaire : triple reniement ! (suite)

Le bon docteur Delors l'avait conseillé, ainsi que le FMI : accroître l'inflation, c'est accroître artificiellement les recettes et c'est alléger la dette en la remboursant en monnaie de singe. En français et en vérité : l'inflation c'est du vol, vol de l'épargnant, vol du contribuable. Friedman l'avait déjà expliqué, en parlant de « l'impôt d'inflation » Un impôt plus discret, plus indolore, que celui qui est voté par le parlement, puisque celui-ci n'est voté par personne.

Deuxième explication ministérielle : la faiblesse de la croissance. En effet, 0 au 1er et 2ème trimestres et 0,4% pour l'ensemble de 2014. Moins de croissance, c'est moins de matière imposable, et donc moins de TVA, d'impôt sur le revenu ou sur les bénéfices. Remarquons quand même que si la matière imposable se réduit, les taux d'imposition ont augmenté et que si chacun gagne moins, chacun paie plus en pourcentage.

Se désintoxiquer de l'Etat

Mais la remarque ministérielle fait l'impasse sur l'essentiel. La croissance ne tombe pas du ciel. Pourquoi est-elle si faible ? La croissance existe quand les gens ont envie de travailler plus ou d'entreprendre davantage. Et s'il y a bien une certitude, c'est que plus le taux d'imposition est élevé, moins il reste de revenus au contribuable et donc moins celui-ci a envie de travailler plus...pour gagner moins. Si le gouvernement veut vraiment plus de croissance, il doit d'urgence baisser les taux d'imposition et surtout diminuer leur progressivité, qui pénalise ceux qui en font le plus et réussissent. Pour l'instant on rembourse de petites sommes à des contribuables électoralement choisis. Il faudrait baisser les taux pour inciter les gens à produire, entreprendre, travailler, investir, créer, etc.

Ce serait une bonne affaire pour Bercy : les recettes fiscales augmenteraient (effet Laffer).

Bénéficiant de meilleures rentrées, il faudrait aussi réduire les dépenses publiques. Le gouvernement annonce 21 milliards d'économie. Mais nous avons les dépenses publiques les plus élevées (56% du PIB) et dix points de PIB de dépenses publiques de plus que les Allemands. C'est donc de 200 milliards qu'il faudrait réduire les dépenses. Impossible ? Bien sûr, si cela signifie supprimer l'éducation ou la protection sociale. Mais possible si l'on privatise ce qui actuellement relève arbitrairement de l'Etat : c'est ce qui se fait partout. En France, serait-ce impossible au prétexte que les Français n'aimeraient pas les réformes ? Préféreraient-ils la faillite de tous les « services publics » ? On a drogué les Français à l'Etat. Il faut leur apprendre à se désintoxiquer.

Jean-Yves Naudet

La surprenante coalition contre l'Etat Islamique

L'alliance nouée hier à Paris aura-t-elle quelque efficacité ?

On peut en douter, quand on voit la composition de l'équipe : le Qatar aux côtés de l'Arabie Saoudite, la Turquie plutôt hostile aux Kurdes. Les uns prêts à s'allier avec Bachar El Assad, les autres, comme la France, soutenant les opposants au régime de Damas. Quant à l'Iran, son guide Ali Khamenei, ne veut pas s'engager aux côtés des Etats Unis et on le comprend : c'est lui qui tire les ficelles en Syrie et au Liban et l'Iran veut à terme s'imposer comme l'arbitre au Moyen Orient.

Sur le terrain, les frappes des Etats Unis pour neutraliser l'Etat

Islamique donnent sans doute un coup d'arrêt. Elles seront sans doute accompagnées par des interventions militaires françaises, anglaises et peut-être d'autres pays (comme la Pologne, très remontée après le massacre des Chrétiens). Mais la question de la présence sur le terrain en Irak n'est pas réglée. Le Général Petraeus, dernier chef des armées US en Irak, avait défini une méthode qui a pu donner espoir pendant quelques mois : intégrer des officiers et des soldats américains dans l'armée irakienne reconstituée et formée. Mais Obama a mis une telle hâte à

rapatrier les soldats américains que rien n'a pu être solidement installé. Peut-on y revenir maintenant ?

Il est certes rassurant que la diplomatie mondiale se mobilise contre la barbarie, et l'allocution de François Hollande après demain ira dans ce sens et soulignera l'importance de la conférence de Paris. Mais il serait encore plus rassurant d'assurer une stratégie efficace, ce qui n'a pas été encore fait à cette heure, parce que l'unanimité n'est pas faite au sein de l'Alliance. ●

Les provocations du Medef

Les syndicats se sentent agressés par les réformes proposées par le Medef

Mais en réalité ce sont eux qui agressent depuis au moins un demi-siècle les entreprises, leurs patrons, les usagers des services publics, les Français salariés et de toutes conditions. Pour la première fois, le Medef a semblé mettre en cause les privilèges et le rôle démesuré dont les syndicats français jouissent et qui plombent le marché du travail et l'emploi.

Jean Claude Mailly, secrétaire général de FO, n'en croyait pas ses oreilles : « C'est le 1er avril », a-t-il déclaré, et pour montrer que le patronat français défendait des positions surannées il a précisé : « bientôt ils vont rendre obligatoire le travail des enfants ».

Mais les syndicalistes peuvent se rassurer : dans l'allocution de Manuel Valls devant l'Assemblée, le Medef a pris un bon coup sur la

tête, accusé par le Premier Ministre de vouloir casser le modèle social français et de ne pas respecter le pacte de responsabilité. Amodiation du SMIC, abandon des 35 heures, « aucune des propositions du Medef ne sera retenue » !

Pourtant, les souhaits du patronat étaient assez modestes et seraient tenus pour anodins dans beaucoup de pays ; rien de commun avec les lois Hartz qui, en Allemagne, ont rendu au marché du travail sa souplesse et son rôle régulateur. Par exemple, le Medef n'a pas demandé la suppression du SMIC, mais simplement des dérogations dans certains secteurs. Il n'a pas demandé la suppression des négociations au niveau national, mais seulement la possibilité d'avoir des accords d'entreprises dérogatoires. Voilà d'ailleurs un point insupportable

pour les syndicats : comment le dialogue social pourrait-il s'organiser au sein d'une entreprise, sans l'aval ni des grandes centrales ni du ministère ? Imagine-t-on revenir sur les 35 heures si le personnel en est d'accord ? Pourquoi ne pas travailler les jours fériés ou le dimanche si c'est nécessaire au service de la communauté et à l'intérêt de l'entreprise ?

On remarquera aussi que le Medef a accepté une démarche pour laquelle il était jusque là hésitant : chiffrer les emplois créés, en compensation du « pacte de responsabilité ». Donc, au total, il n'y avait pas de quoi accuser les entrepreneurs de déterrer la hache de guerre.

Mais les syndicats commencent-ils à sentir le vent du boulet ? •

Un vote sans surprise

Mais un discours qui a de quoi surprendre

Il n'y avait pas de surprise attendue, Manuel Valls a obtenu sinon la majorité absolue des voix de l'Assemblée (il lui aurait fallu 283 voix) mais la majorité des suffrages exprimés (269 pour, 244 contre). Il n'y a même pas eu de suspense en ce qui concerne le vote du groupe écologiste, il avait décidé dès ce matin de s'abstenir. Au total, 53 abstentions dont 32 « frondeurs » du groupe PS.

En revanche, le discours du Premier Ministre en aura décoiffé quelques uns, en particulier ceux qui avaient chaleureusement applaudi Manuel Valls à l'occasion de l'Université d'Été du Medef. L'attaque contre le Medef a été menée en règle, sans ména-

gement aucun. Le Medef a été suspecté de vouloir briser le dialogue social et de menacer le modèle social français, qui est la pierre angulaire de l'action gouvernementale. Le Premier ministre est allé dans le détail des choses qui ne lui plaisaient pas : ne rien toucher ni au SMIC ni aux 35 heures, de manière directe ou indirecte. Il a mis en demeure les entrepreneurs « d'assumer leurs responsabilités » dans le cadre du pacte passé avec le gouvernement.

Pour faire bonne mesure, Manuel Valls a évoqué quelques promesses démagogiques : supplément pour les petites retraites et le minimum vieillesse. Ici aucune

surprise : le Premier Ministre se devait d'être « social » pour honorer son aile gauche.

Donc, voilà un socialisme libéral qui est beaucoup plus socialiste que libéral (l'a-t-il été autrement qu'en paroles ?)

Mais finalement le plus intéressant pour nous c'est que Manuel Valls attend visiblement avec impatience que Nicolas Sarkozy soit de retour sur la scène politique. Enfin quelqu'un à sa mesure ! Et pour nous, enfin un vrai débat politique sur les choix de société. Espérons que les idées libérales soient portées par l'un des protagonistes : lequel ? •

Halte au chauvinisme !

Cette rubrique est l'antidote du « made in France ». Elle donne une idée des réformes libérales qui ont été réalisées avec succès hors de notre pays et que nous devrions bien importer, quitte à les adapter à notre situation.

Ces informations devraient être utiles à notre classe politique, en panne d'idées, et aux Français qui ignorent le vrai libéralisme et seront heureux de le découvrir.

Après les réformes de l'école et des retraites, voici celles qui portent sur la santé.

Jacques Garelo

L'obsession de la santé publique

Alors que pour l'école et les retraites les réformes libérales se sont généralisées depuis plus de vingt ans, les systèmes de santé publique ont la vie dure. Avec l'Obamacare, l'actuelle administration américaine a voulu sortir la santé de la logique marchande et substituer un financement et une gestion publics et obligatoires là où dominaient assurances et hôpitaux privés avec libre choix des patients. Mais le nouveau système a du mal à se mettre en place, compte tenu de son poids pour les finances publiques et des désordres nés de sa bureaucratie.

Autre fait révélateur : le National Health System anglais a résisté à la volonté réformatrice de Margaret Thatcher et continue à exercer ses méfaits, instaurant une santé à deux vitesses, celle de l'anglais moyen et celle des gens fortunés qui peuvent s'adresser à un secteur privé onéreux mais qui ignore les files d'attente et la médiocrité des soins.

La situation est pour l'instant la même au Canada, où l'assurance maladie privée ne joue qu'un rôle marginal, et se trouve même interdite dans certaines provinces.

Enfin, plusieurs pays d'Europe Centrale et de l'Est (dont la Roumanie et la Bulgarie) ont gardé le principe de la planification collectiviste auquel s'est juxtaposé un système privé de qualité peu accessible à la plupart des gens.

Pourquoi cette obsession pour la santé publique ? Un syllogisme fatal donne la réponse : une bonne santé est prioritaire, tout le monde doit pouvoir en bénéficier donc seule une administration publique peut y pourvoir. Le marché ferait quant à lui prévaloir la loi de l'argent et on ne saurait assimiler l'assurance maladie à l'assurance automobile.

La concurrence public / privé

Or, c'est la concurrence qui régit les systèmes de santé actuels en Suisse, en Allemagne et dans plusieurs pays ex-communistes ayant rejeté au bout de quelques mois la planification et privatisé tous les hôpitaux (comme la Géorgie ou la Slovaquie). Encore l'évolution de la Suisse est-elle relativement récente, puisque le secteur public était pratiquement inconnu avant 1996, date où l'assurance maladie devient obligatoire (LAMal).

En Suisse, comme en Allemagne, la décentralisation de la santé est la règle et le secteur privé a pu

s'exprimer clairement. Les comparaisons sont alors possibles entre régions, entre établissements. Elles permettent d'observer que les cantons ou Länder où prédomine le secteur privé ont des résultats nettement supérieurs en termes de nombre d'établissements et de lits à la disposition des patients, de délai et de rapidité d'intervention, de qualité des équipements, de présence et de qualification du personnel et (enfin et non le moindre) de taux de guérison et de mortalité. Au total, les coûts dans le secteur privé se révèlent inférieurs d'un tiers à

ceux qui concernent le système public, passé ou présent.

On pourrait soutenir que la concurrence public/privé existe aussi en France ; par exemple, pour les honoraires les médecins ont pu naguère choisir entre le secteur 1 (conventionné) et le secteur 2 (dit libre). Mais les tarifs des interventions et prestations, les conditions d'ouverture et d'exercice des établissements privés, le statut du personnel hospitalier public, sont fixés par le ministère de la santé à un niveau qui pénalise systématiquement le privé.

La responsabilité financière des organes publics

Même dans les pays où s'exerce une concurrence ouverte et sincère entre privé et public, l'administration centrale ou locale intervient pour prendre en charge ceux qui n'ont pas l'accès aux soins pour des raisons financières. Cette disposition existe même dans les pays réputés les plus libéraux, comme la Suisse.

Comme toujours, un soutien local est a priori préférable, parce que l'administration est plus proche du patient et connaît mieux le tissu des prestataires. En Suisse, le principe de la subsidiarité est posé par la Constitution : pas d'intervention publique si l'initiative privée est suffisante.

Il va de soi que le financement public suppose des ressources

fiscales, c'est la mise en pratique de la solidarité nationale.

L'aide financière peut s'accompagner ou pas d'un libre choix de l'assureur, d'un libre choix du médecin ou de l'hôpital ou d'un système de tiers payant. Quand on met l'assuré ou le patient en situation de responsabilité, les coûts du financement sont réduits.

Les comptes d'épargne santé individuels

Il s'agit sans doute de la réforme la plus spectaculaire et la mieux réussie ; celle de Singapour.

Ce pays ne consacre que 4,6 % de son PIB aux dépenses de santé (contre 11 % en Suisse et 12 % en France). Ce chiffre laisserait penser que la santé n'est pas une priorité dans ce pays et que Singapour se classerait parmi les pays déshérités. Rien de tel : le revenu moyen par tête (55.000 euros) est supérieur de beaucoup à celui de la France, l'espérance de vie est de 83 ans, la mortalité périnatale est de 2 pour mille. L'Etat n'est pas absent du système, mais n'intervient que pour financer les dépenses des personnes sans ressource et une partie des hôpitaux publics (concurrents entre eux).

Le secret de l'efficacité du système : pas de tiers payant, les patients sortent l'argent de leur compte personnel d'épargne santé. Ce compte est obligatoire : chaque mois, le salarié doit y verser 7 % de son salaire et les titulaires d'autres revenus 9,5 % de ces revenus. Ce système est appelé Medisave : les versements sont capitalisés, et c'est le rapport de cette capitalisation qui permet d'avoir un capital financier santé dans lequel l'individu va puiser. Cependant, il y a une limite (très large) aux retraits que le titulaire du compte peut faire pour une intervention ou des soins donnés, cette limite est fixée par l'Etat. De la sorte, en complément de Medisave les individus peuvent acheter un programme MediShield (bouclier médical) qui parera aux

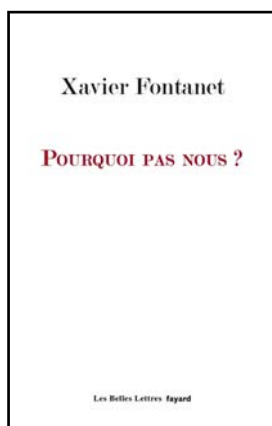
grosses dépenses de santé imprévisibles. Enfin, un autre programme ElderShield est prévu pour les personnes âgées handicapées.

Ce sont des compagnies d'assurance privées qui placent et rentabilisent l'épargne constituée par les particuliers, mais ceux-ci affectent librement leurs acquis accumulés ; seule une faible partie des dépenses est couverte par l'assureur dans certains cas.

Avant tout, ce sont les individus qui sont les maîtres de leurs dépenses de santé et accumulent l'épargne nécessaire pour couvrir le risque maladie. Ils peuvent ainsi rechercher les meilleurs programmes, les meilleures prestations, aux coûts les plus avantageux.

Le sens de l'évolution des réformes de la santé est le même que pour les retraites, il va :

- Du public vers le privé
- Du monopole vers la concurrence
- De la répartition vers la capitalisation
- De la dépendance à la prévoyance



pourquoi pas nous

Xavier Fontanet

Xavier Fontanet n'est pas seulement le grand entrepreneur qui a conduit Essilor au plein succès, faisant de cette entreprise française le leader mondial de l'équipement optique, il est aussi un humaniste qui, dans son métier, dans l'entreprise qu'il a présidée, comme dans la société entière, plaide pour la dignité de l'être humain, pour les plus pauvres, les plus faibles. La liberté économique est la source de toute richesse. Elle permet de lutter contre la misère, d'éduquer les enfants, de découvrir et d'épanouir des talents.

Ces choses là sont évidentes pour qui a eu l'occasion de parcourir le monde comme l'a fait Xavier Fontanet. Mais pourquoi échappent-elles à une grande majorité de nos compatriotes ? Les Français ignorent ce qui se fait ailleurs, le « made out of France » comme nous le disons ici. Xavier Fontanet, dans un ouvrage en librairie cette semaine, va décrire ce qui s'est passé dans plusieurs pays depuis quelques années. L'auteur va s'intéresser à quatre pays : Canada, Suisse, Allemagne, Nouvelle Zélande.

Le Canada a totalement révisé, dès les années 1990, la frontière entre public et privé. L'Etat ne doit assurer que ses missions « régaliennes ». En quelques années, la sphère de l'Etat a été diminuée de 20 %, les privatisations ont transformé les fonctionnaires en salariés d'entreprises privées, mais sans heurt.

La Suisse est un modèle d'organisation constitutionnelle, avec trois niveaux de décision publique : le fédéral, le cantonal et le communal. Mais le peuple est le vrai détenteur du pouvoir, qu'il exerce à travers des votations. Les services publics sont donc réduits à leur minimum et leur fonctionnement coûte 25 % de moins que leurs équivalents français. Entre communes et cantons, une concurrence fiscale joue. Les Suisses ont des systèmes de santé et de retraites fondés sur la capitalisation et essentiellement privés.

L'Allemagne est célèbre pour avoir su assouplir le marché du travail, avec les lois Hartz. Les Allemands ont développé le temps partiel (15 heures par semaine sans charge sociale), qui a concerné 7 millions de personnes, surtout des jeunes. Ils ont aussi inventé le CDI variable (seules 28 heures par semaine sont garanties au salarié). Mais tout cela s'est fait dans un esprit de « solidarité exigeante » : toute aide appelle un travail.

Enfin, la Nouvelle Zélande de Roger Douglas (travailleuse) a abandonné le système de retraites par répartition, public et obligatoire, pour mettre en place la capitalisation, avec des comptes d'épargne retraite individuels.

Vous comprenez que je vous recommande chaleureusement la lecture de cet ouvrage, très limpide et très concret, qui s'articule naturellement avec la campagne que nous menons ici pour expliquer et promouvoir les réformes libérales. Puissent nos compatriotes, et surtout notre classe politique, écouter et consulter Xavier Fontanet et se dire « Pourquoi pas nous ? »

Jacques Garelo

Xavier Fontanet, Pourquoi pas nous, les Belles Lettres, Fayard ed., septembre 2014



**3ème
FORUM DES LIBERTÉS
83**

**Cycle de conférences sur
l'économie et l'entreprise**

**La mondialisation
La redouter ?
S'en réjouir ?
La réponse du
"made in France"
est-elle appropriée ?**

**Conférence animée par
Victoria CURZON-PRICE,
professeur à l'Université de
Genève,
past-présidente de la
Société du Mont-Pélerin,
Administrateur de l'Institut
de recherches économiques
et fiscales,**

**et en présence de
Jacques Garelo,
professeur à l'Université
d'Aix-Marseille et
Président de l'ALEPS
(Association pour la liberté
économique et le progrès social)**

Jeudi 18 septembre - 18h30

**Espace Liberté - UPV Toulon
(1er étage)
237, place de la Liberté
83000 TOULON**

**Inscription conseillée
communication@upv.org
T. 04 94 09 78 75**